

**Ministry of Health
and Long-Term Care**

Office of the Minister
10th Floor, Hepburn Block
80 Grosvenor Street
Toronto ON M7A 2C4
Tel. 416 327-4300
Fax 416 326-1571
www.ontario.ca/health

**Ministère de la Santé
et des Soins de longue durée**

Bureau du ministre
Édifice Hepburn, 10^e étage
80, rue Grosvenor
Toronto ON M7A 2C4
Tél. 416 327-4300
Télé. 416 326-1571
www.ontario.ca/sante



HLTC2980IT-2017-518

Mme Nancy Naylor
Présidente
Services communs pour la santé Ontario
130, rue Bloor Ouest, 2^e étage
Toronto ON M5S 1N5

Madame Naylor,

Je suis ravi de vous écrire en votre qualité de présidente du conseil d'administration de Services communs pour la santé Ontario (SCSO). Conformément à la Directive concernant les organismes et les nominations, la présente lettre énonce mes attentes à l'égard des priorités et des engagements de SCSO pour l'exercice financier 2018-2019.

Tout d'abord, je vous remercie des efforts considérables que vous avez faits durant cette période de transition des centres d'accès aux soins communautaires (CASC) aux réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS). Cette transition s'est faite en douceur grâce au soutien et au leadership continus dont vous et le personnel de SCSO avez fait preuve.

En 2018-2019, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée continuera de travailler en partenariat avec les patients, les familles, les RLISS, les fournisseurs de services de santé et les innovateurs en soins de santé pour transformer notre système de soins de santé aujourd'hui et à l'avenir. Ensemble, nous nous appuyerons sur des bases solides pour améliorer l'expérience patient, améliorer l'accès aux soins et réduire les temps d'attente tout en travaillant à réduire les disparités en matière de santé. Le plan d'action Priorité aux patients a établi les bases d'un système de soins de santé intégré qui permet d'offrir des services de soins de santé de calibre mondial qui se trouvent plus près des gens et qui sont répartis équitablement dans toute la province. Alors que nous transformons collectivement les soins de santé, le travail de planification et de prestation des services de santé locaux sera effectué à l'échelle des collectivités et sera axé sur le patient et sa famille en tant que partenaires clés dans la prestation des soins. Les fournisseurs et organismes de soins de santé locaux seront habilités à collaborer ensemble pour réaliser leur plein potentiel.

.../2

Mme Nancy Naylor

Je suis convaincu qu'avec le soutien de votre équipe compétente, SCSO remplira ses objectifs de fournir des services communs de haute qualité, efficaces et fiables aux RLISS pour les aider à répondre aux besoins, aux valeurs et aux préférences des patients, afin de favoriser et d'améliorer l'expérience patient. Les patients et les soignants, les partenaires des soins de santé et le grand public peuvent s'attendre à ce que les RLISS exercent, avec l'aide de SCSO, un rôle central dans l'édification d'un système de santé plus durable, uniforme, efficace et accessible pour les générations futures.

Bien que la transition soit cruciale pour la mise en œuvre de la *Loi donnant la priorité aux patients*, on s'attend à ce que SCSO continue de donner la priorité au travail de soutien à la transformation en cours du système de santé. Dans cette optique, SCSO assumera la responsabilité des résultats suivants :

- inciter les RLISS à préparer et à lui soumettre un plan d'activités stratégique triennal pour réaliser leur mandat de transformer leur système local;
- travailler avec le ministère et les RLISS à l'élaboration d'une feuille de route des activités prioritaires qui l'aideront à améliorer ses actifs de soins de santé numériques qui contribuent à la stratégie pour les soins de santé numériques;
- inciter les RLISS à établir une structure et un plan pour l'aider à réaliser un examen général des possibilités d'amélioration de l'efficacité après la transition;
- inciter les RLISS à conclure des ententes conjointes pour le partage des services communs qu'il fournit aux RLISS et à d'autres partenaires de soins de santé;
- continuer d'assurer la direction des travaux pour aider les RLISS à élaborer un cadre de rémunération des cadres supérieurs des RLISS et de son propre organisme.

Les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration sont des partenaires essentiels pour assurer la prestation de services de grande qualité aux Ontariens. La population de l'Ontario compte sur vous pour diriger le conseil d'administration, la direction et le personnel de votre organisme. De plus, vos collègues du conseil d'administration et la population de l'Ontario comptent sur vous pour définir les objectifs et l'orientation stratégique de SCSO conformément au mandat de celui-ci, aux politiques gouvernementales et à mes directives, le cas échéant.

Je vous remercie de votre volonté d'assumer vos fonctions dans le cadre de notre collaboration pour mettre les patients au centre d'un système de santé performant, accessible, équitable et intégré, et qui sera là pour les générations à venir.

Mme Nancy Naylor

Je vous prie d'agréer, Madame Naylor, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



D^r Eric Hoskins
Ministre

- c: Mme Catherine Brown, directrice générale, Services communs pour la santé Ontario
Présidents des conseils d'administration des RLISS
Directeurs généraux des RLISS
- D^r Bob Bell, sous-ministre, ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario (MSSLD)
- M. Tim Hadwen, sous-ministre adjoint, Division de la responsabilisation et de la performance du système de santé et des services en français, MSSLD
- Mme Jane Sager, directrice, Direction de la liaison avec les RLISS, Division de la responsabilisation et de la performance du système de santé et des services en français, MSSLD